

délibération D_2025_7_5

OBJET : Départ d'un agent de la collectivité

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du départ de la collectivité de Mme Pequeur Bénédicte, un pot de départ avec les élus et les agents aura lieu ainsi qu'une remise de cadeaux.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de prendre en charge les frais du pot de départ dans la limite des sommes ci-après :

- les cadeaux pour un montant de 300€.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de prendre en charge tous les frais du pot de départ, c'est-à-dire :

- les frais de cadeaux pour un montant de 300€,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les dispositions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.